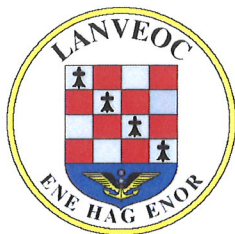


COMMUNE DE LANVEOC



**DECISION PORTANT APPROBATION D'UN AVENANT N°1 AU LOT 5 MENUISERIES – MARCHÉ DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NOUVEAUX SANITAIRES A L'ECOLE**

DELEG.A4-22/30

**Le Maire de la commune de Lanvéoc,**

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,

**Vu** la délibération du conseil municipal n°01 en date du 2 juin 2020 par laquelle le conseil municipal charge le Maire par délégation de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**Considérant que** le marché de travaux de construction de nouveaux sanitaires Ecole Yves Offret 20, rue des Ecoles 29160 LANVEOC, LOT 5 MENUISERIES référencé 22 - 001 notifié le 16 mai 2022 à l'entreprise SEBACO domiciliée BP 663 29552 QUIMPER Cedex 9,

**Considérant** la nécessité de mettre en place un avenant n°1,

**Considérant** qu'il convient de fixer les obligations réciproques des deux parties,

**DECIDE :**

**Article 1 :** L'avenant n° 1 au lot 5 MENUISERIES du marché de travaux de construction de nouveaux sanitaires Ecole Yves Offret 20, rue des Ecoles 29160 LANVEOC, référence 22 - 001 est approuvé.

**Article 2 :** Le montant total de la dépense est modifié et se décompose comme suit :

Le montant forfaitaire des prestataires supplémentaires s'élève à 1 136.78 € HT soit 1 364.14 € TTC, portant ainsi le montant du marché à 8 824.34 € HT soit 10 589.21 € TTC.

Ces dépenses sont prévues au budget communal.

**Article 3 :** Dans les deux mois suivant sa publication, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative pour excès de pouvoir ou de pleine juridiction.

**Article 4 :** Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera transmise à Madame la Sous-préfète de CHATEAULIN, publiée et notifiée à l'entreprise SEBACO domiciliée BP 663 29552 QUIMPER Cedex 9,



Fait à Lanvéoc, le 9. 11. 2022

Le Maire,

Christine LASTENNET.